

BULLETIN ÉDUCATION / GRIPPE A(H1N1)

DESTINATAIRES : Commissions scolaires, cégeps, universités et établissements d'enseignement privé

DATE : Le 16 décembre 2009

OBJET : Maintien des mesures mises en place

La deuxième vague de grippe A(H1N1) est toujours active au Québec, malgré une diminution de cas au cours des dernières semaines. La vigilance doit donc être maintenue, car avec l'arrivée du temps froid, une recrudescence des cas est probable.

Maintien des mesures mises en place

Dans ce contexte, il est demandé de maintenir toutes les mesures mises en place depuis le début de la deuxième vague, et ce, jusqu'à la fin de celle-ci, qui sera annoncée officiellement par les autorités de la santé publique.

Un bulletin Éducation/Grippe A(H1N1) vous sera alors transmis pour vous aviser officiellement de la fin de la deuxième vague au Québec et de la fin de l'application des mesures mises en place.

Veille de l'absentéisme pour la période des fêtes

La veille de l'absentéisme doit elle aussi être maintenue jusqu'à la fin de la deuxième vague au Québec.

Cependant, pour la période des fêtes, la veille de l'absentéisme sera suspendue du 21 décembre au 6 janvier.

L'application Internet du MELS pour transmettre les données sur l'absentéisme demeure disponible jusqu'au 18 décembre et sera de nouveau accessible à partir du 7 janvier.

Renseignements additionnels

Pour tout renseignement général concernant la grippe pandémique A(H1N1), veuillez communiquer avec Services Québec au 1 877 644-4545. Vous pouvez également obtenir des renseignements additionnels en consultant le site Internet de Pandémie Québec à l'adresse <http://www.pandemiequebec.gouv.qc.ca>.

Pour toute autre question liée à la grippe pandémique A(H1N1), veuillez communiquer avec la direction régionale du MELS.